



Réseau-1 Québec

Pour une première ligne intégrée, forte et apprenante

APPEL À PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

CONCOURS 2017-2018

DATE LIMITE pour le dépôt des projets : 1^{er} novembre 2017

Les buts du Réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne du Québec (Réseau-1 Québec) sont de combler le fossé entre le milieu de la recherche et la pratique clinique, de promouvoir une culture de recherche collaborative entre les chercheurs, les cliniciens-praticiens, les patients et les gestionnaires, et d'établir nos [réseaux de recherche axée sur les pratiques de première ligne \(RRAPPL\)](#) comme vitrines d'une première ligne intégrée, forte et apprenante.

OBJECTIFS DU CONCOURS

- Financer des projets qui sont à un stade précoce de développement qui visent élaborer un protocole de recherche de type [« recherche 3.0 axée sur le patient »](#) pour évaluer l'introduction d'une innovation ou d'un changement de pratiques en milieu clinique aux bénéfices des patients. Ces protocoles pourraient être soumis ultérieurement au concours annuel de projets de recherche sur les innovations du Réseau-1 ou d'autres concours.
- Faciliter la création d'équipes de recherche formées de chercheurs, de cliniciens-praticiens, de patients-partenaires et de gestionnaires.
- Renforcer les compétences des équipes quant à la mise en œuvre et à la diffusion d'innovations en pratique clinique pour améliorer les soins intégrés de première ligne aux bénéfices des patients.
- Encourager un échange dynamique entre les RRAPPL pour faciliter le partage et l'application des connaissances dans les milieux cliniques.

PRIORITÉS DU CONCOURS

- Nous donnons la priorité aux projets centrés sur des besoins ou des questions de recherche qui émergent de la pratique clinique.
- Nous encourageons fortement le développement de projets qui s'alignent sur les [priorités de recherche à moyen et long terme](#) du Réseau-1 dans le cadre du Réseau pancanadien de la SRAP sur les innovations en soins de santé de première ligne et intégrés (dont le Réseau-1 Québec est la composante québécoise).

CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS

Les projets doivent être menés par au moins un chercheur et un clinicien-praticien à titre de co-responsables du projet. Ce partenariat doit être explicite et bien décrit dans la demande. La demande doit démontrer un engagement de la part du RRAPPL principal d'attache (du chercheur ou du clinicien-praticien responsable). Les RRAPPL sont là pour faciliter un réel partenariat entre cliniciens-praticiens, chercheurs, patients et gestionnaires et à amener des cliniques à s'impliquer dans les projets, en partenariat avec le bureau central du R1Q et d'autres partenaires.

Les équipes participeront à un atelier de formation en méthodes de recherche 3.0 offerte par le Réseau-1. Les thèmes abordés lors de cet atelier seront déterminés en fonction des besoins exprimés par les équipes lors de la soumission de leur demande de financement (voir le [formulaire de candidature](#)).

Les activités financées pourraient inclure ce qui suit :

- le recrutement de patients et de gestionnaires;
- le recrutement de cliniques associées aux RRAPPL;
- des rencontres entre chercheurs, cliniciens-praticiens, patients ou gestionnaires en vue d'établir des partenariats de recherche ou pour concevoir un projet de recherche;
- l'élaboration de stratégies innovantes d'application de connaissances aux fins de subvention (voir : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/45321.html#a7>), de diffusion ou de gestion du changement;
- des ateliers de formation en méthodes de recherche 3.0 (au-delà de celui qu'offre le R1Q, voir ci-dessous);
- l'élaboration du protocole (rédaction et coordination de la demande).

Les équipes qui désirent soumettre un projet doivent prendre contact avec leur RRAPPL principal d'attache (idéalement en juillet ou en août) pour lui faire connaître le projet et discuter de leurs besoins éventuels.

Nous encourageons les personnes et les milieux cliniques qui ne sont pas encore associés à un RRAPPL à prendre contact avec les personnes-ressources des RRAPPL (voir à la fin de ce document) pour explorer la possibilité de s'associer à ces derniers ainsi que leur intérêt et leur rôle éventuel dans le projet.

Les équipes des projets financés seront soutenues par un comité d'accompagnement (fourni par le Réseau-1). Cet accompagnement sera mis à la disposition des équipes à titre facultative et inclura une banque d'heures de consultation avec des experts en application des connaissances, en gestion de projet, en stratégies de diffusion et de mise à l'échelle, en méthodologies de recherche, etc. À la fin de la période de financement (31 août 2018), les équipes devront soumettre leur protocole de recherche, et pourront bénéficier d'une pré-évaluation par un comité de pairs (organisé par le Réseau-1) qui leur fournira des commentaires détaillés sur leur protocole pour qu'elles puissent le bonifier.

FONDS DISPONIBLES

Jusqu'à quatre projets recevront chacun un financement d'un maximum de 5 000 \$ sur une période de huit mois.

EXIGENCES RELATIVES AUX PROJETS FINANÇÉS

Les responsables des projets sélectionnés s'engagent à :

1. Participer à l'atelier de formation en méthodes de recherche 3.0 (février 2018) et communiquer leurs besoins en matière d'accompagnement à l'équipe du Réseau-1.
2. Communiquer et interagir régulièrement avec leur RRAPPL principal d'attache.
3. Soumettre leur protocole de recherche à la fin de la période de financement (31 août 2018).
4. Fournir des suivis pendant le projet et à la fin de celui-ci à des fins de rétroaction du Réseau-1 pour un apprentissage collectif concernant la mise en œuvre d'innovations et de changements de pratique en première ligne.

ADMISSIBILITÉ DES DEMANDES DE FINANCEMENT

Sont admissibles les projets qui répondent aux priorités du concours et qui satisfont aux deux critères suivants :

1. Être menés par des membres en règle du Réseau-1 dont le profil est à jour;
2. Être menés par un chercheur et un clinicien-praticien à titre de coresponsables activement impliqués dans le projet.

Les demandes qui ne satisfont pas à ces critères seront retirées du concours. Ne sont pas admissibles les projets menés par des équipes qui reçoivent actuellement un financement du Réseau-1.

CRITÈRES DE SÉLECTION

<i>Adéquation aux priorités de l'appel à projets</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Le projet vise à élaborer un protocole de recherche pour étudier l'implantation d'une innovation ou un changement de pratique aux bénéfices des patients.</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Le projet est centré sur des besoins ou des questions de recherche qui émergent de la pratique clinique.</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Les questions ou les objectifs du projet s'alignent sur les priorités de recherche à moyen et long terme du Réseau-1 dans le cadre du Réseau ISSPL.</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Le partenariat entre le chercheur et le clinicien-praticien est explicite.</i>
<i>Pertinence du projet</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Le projet est justifié par des connaissances pertinentes.</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Des connaissances sont prometteuses pour changer les pratiques à court terme.</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>L'impact potentiel est clairement exprimé.</i>

Faisabilité

- *L'échéancier du plan de travail et le budget sont réalistes.*
- *L'équipe a l'expertise requise pour mener à bien le projet. Le chercheur responsable a la capacité de réaliser un projet de qualité et est affilié à un établissement leur permettant de détenir les fonds de recherche. Le clinicien-praticien responsable a une pratique clinique active ainsi que la capacité d'influencer la pratique et des changements organisationnels.*

DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles sont les salaires des coordonnateurs et des assistants de recherche ainsi que les ressources nécessaires pour développer le projet (consommables, frais de déplacement pour des réunions, frais d'inscription à des ateliers de formation, etc.). Les dépenses non admissibles sont les frais de déplacement pour assister à des congrès et les paiements directs aux chercheurs ou aux cliniciens-praticiens.

PROCÉDURE À SUIVRE

1. Prendre contact avec le RRAPPL principal d'attache.
2. Obtenir une lettre d'attestation de l'engagement du RRAPPL principal d'attache signée par le directeur.
3. Préparer la demande de financement (voir « Présentation d'une demande de financement » ci-dessous).
4. Soumettre la demande de financement à info@reseau1quebec.ca
Date limite : 1^{er} novembre 2017.

Veillez noter que ce sont les équipes des projets et non les RRAPPL qui doivent soumettre les demandes.

DATES IMPORTANTES

Date limite de présentation des demandes : 1^{er} novembre 2017

Date prévue de l'avis de décision : 13 décembre 2017

Date de début du financement : 1^{er} janvier 2018

Date de fin du financement : 31 août 2018

PERSONNES-RESSOURCES AU SEIN DES RRAPPL

[RRAPPL Université Laval](#)

Sabrina Guay-Bélanger, coordonnatrice

sabrina.g-belanger@crchudequebec.ulaval.ca

[RRAPPL Université McGill](#)

Karim Skiredj, coordonnateur

pbrn.fammed@mcgill.ca

[RRAPPL Université de Montréal](#)
Fatoumata Binta Diallo, coordonnatrice
fatoumata.binta.diallo.2@umontreal.ca

[RRAPPL Université de Sherbrooke](#)
Mireille Luc, coordonnatrice
medfam-coord-recherche@usherbrooke.ca

Nous invitons également les milieux cliniques qui ne sont pas encore associés à un RRAPPL à prendre contact avec un RRAPPL.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour devenir membre en règle du Réseau-1 :
<http://reseau1quebec.ca/membres-et-partenaires/membres/>

Pour mettre à jour son profil de membre :
<http://reseau1quebec.ca/modifier-mon-profil/>

Pour toutes questions : info@reseau1quebec.ca

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

[Formulaire de candidature*](#)

- Titre du projet, noms et coordonnées du partenariat principal (chercheur et clinicien-praticien) et affiliations institutionnelles
- Nom du RRAPPL principal d'attache
- Résumé en langage simple
- Description de l'implication du chercheur et du clinicien-praticien dans le projet
- Préférences concernant les thèmes à aborder lors de l'atelier de formation offert par le Réseau-1

*Le formulaire est disponible [ici](#).

Description du projet

(2 pages maximum, Times New Roman 12 points, marges normales)

- Description de la problématique
- Besoin important pour les soins de santé primaires et lacunes dans les connaissances
- Description des connaissances qui soutiennent la proposition
- Innovation ou changement de pratique visé et potentiel d'impact pour les patients
- Description des résultats attendus et potentiel de transférabilité à d'autres milieux de pratique

CV des responsables du projet (chercheur et clinicien-praticien)

(entre 1 et 10 pages, format libre)

Description de l'équipe du projet et des partenaires impliqués à ce stade, y compris une description étoffée du partenariat entre le chercheur et le clinicien-praticien

(2 pages maximum, format libre)

Lettre d'attestation signée par le directeur du RRAPPL principal d'attache

- Budget : tableau sommaire des dépenses (5 000 \$ maximum)
- Justification du budget (1 page maximum)

Plan du travail et échéancier du projet